

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 03 juillet 2017

Etaient présents : Mmes FINK TEHERY, LABOURIER, PENAUD, PEREZ, RIOUBLANC, VADIC ainsi que, MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET,
Absents : Mrs CHEZEAU, SERRE

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1- Décision FPIC

Le conseil municipal donne son accord pour redistribuer la moitié de son fonds de péréquation à la CDC CGS. La commune a donné 30% de son FPIC à CDC.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents

2- Questions diverses

Le Conseil Départemental de la Creuse va reverser les amendes de police qui s'élèvent à 324,50 €.

France Telecom reverse à la commune la somme de 1 494,23 € pour la location de ses lignes sur le domaine public.

Il est proposé de planter un catalpa dans la cour de l'école pour amener de l'ombre.

Vote à l'unanimité : 12 pour - 3 absents